

Date d'affichage : 28/09/2023

**COMMISSION JEUNES
RÉUNION DU 27/09/2023**

Présents : MM D.HARY, C.FOURNIER, JC DAGBERT, A.SERGENT, F.PORET

Excusés : Mme C.LOISEL, MM. L.CARPENTIER, C.DHIEUX, B.HOCHART, P.LAVIGNON

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 16/09/2023

Coupe Défisports+ U19

26905286 GROUP.QUIESTEDE ROQUETOIRE/GUINES ES. Forfait de Guines ES. Homologué : GROUP.QUIESTEDE ROQUETOIRE 3 – GUINES ES 0 par forfait. Amende 30€ à Guines ES.

Coupe Défisports+ U17-U16

26909269 AUBIN F/ETAPLES AS B. Forfait de Aubin F. Homologué : AUBIN F 0 – ETAPLES AS B 3 par forfait. Amende 30€ à Aubin.

26909275 Homologué : PAYS DE LA LYS 3 – GROUP.QUIESTEDE ROQUETOIRE 3 TAB : 4-5

26909279 LANDRETHUN LE NORD/LE PORTEL AP US. Forfait de Le Portel AP/US. Homologué : LANDRETHUN LE NORD 3 – LE PORTEL AP US 0 par forfait. Amende minorée 20€ à Le Portel AP/US.

26909291 Homologué : LONGFOSSE F 2 – WIMILLE 2 TAB : 2-3. Une réserve technique devait être déposée pour ce motif.

26909296 AMBLETEUSE/WIMEREUX-CALAIS BEAU MARAIS. Forfait de Ambleteuse/Wimereux. Homologué : AMBLETEUSE/WIMEREUX 0 – CALAIS BEAU MARAIS 3 par forfait. Amende minorée 20€ à Ambleteuse/Wimereux.

Coupe Défisports+ U15-U14

26922271 LE PORTEL AP/US-PONT DE BRIQUES. Forfait de Le Portel AP/US. Homologué : LE PORTEL AP/US 0 – PONT DE BRIQUES 3 par forfait. Amende 30€ à Le Portel AP/US.

26922272 GROUP.OPALE FOOT/COULOGNE. Forfait de Group.Opale Foot. Homologué : GROUP.OPALE FOOT 0 – COULOGNE 3 par forfait. Amende minorée 20€ à Group. Opale Foot.

26922289 GROUP.CUCQ ST JOSSE/LE TOUQUET. Forfait de Group.Cucq St Josse. Homologué : GROUP.CUCQ ST JOSSE 0 – LE TOUQUET 3 par forfait. Amende minorée 20€ à Group.Cucq St Josse.

26922307 LONGUENESSE JS/LUMBRES. Réserves de Longuenesse JS non confirmées, ni appuyées, non recevables. Amende 30€ à Longuenesse JS.

Réserves de Lumbres sur la qualification et/ou la participation des joueurs Robin FONTAINE, Enzo HEUX, Joseph DELSOUSSE, Romain FOURNIER, Victor MESSEANT, Mathéo PETIT, Elie PELERIN, Raphaël CALBET, Ilan CAENES, Léo MESMACQUE, Baptiste DELANOY, Basim KHORCHANI, Oscar BLAISEL du club de Longuenesse JS pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 4 joueurs mutés. Après vérification de la feuille de match : Robin FONTAINE, Enzo HEUX, Romain FOURNIER, Victor MESSEANT, Mathéo PETIT, Elie PELERIN, Ilan CAENES, Léo MESMACQUE, Basim KHORCHANI sont dans ce cas. Homologué : LONGUENESSE JS 0 – LUMBRES 3 par pénalité. Droits remboursés à Lumbres. Amende 30€ à Longuenesse JS.

Journée du 20/09/2023

Coupe Défisports+ U15-U14

26922296 CALAIS ENTENTE/COQUELLES D. Forfait de Calais Entente. Homologué : CALAIS ENTENTE 0 – COQUELLES D 3 par forfait. Amende 30€ à Calais Entente.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : M. C. FOURNIER